

30 avril 2011

**Bertrand Pancher lance le blog interactif de la gouvernance environnementale
La concertation au service de la démocratie environnementale**

Le 22 septembre 2010, le Président de la République confiait une mission au Député de la Meuse Bertrand Pancher, le chargeant de trouver les moyens à mettre en oeuvre dans le but d'améliorer l'accès à l'information environnementale des citoyens ainsi que leur participation aux décisions ayant un impact sur l'environnement.

Après 6 mois de travail qui l'ont mené à rencontrer près de 50 organisations, Bertrand Pancher présente aujourd'hui ses premières réflexions d'une façon originale. En effet, jouant le jeu de la concertation et souhaitant adopter une démarche exemplaire, ces premières propositions sont visibles sur un blog dédié, lequel offrira la possibilité aux internautes de réagir aux propositions formulées du 2 mai au 1er juin 2011 à l'adresse « gouvernanceenvironnementale.wordpress.com ».

Les internautes y trouveront non seulement la première version du rapport de Bertrand Pancher mais également les comptes-rendus des nombreuses auditions ayant été réalisées dans ce cadre ainsi que les textes de références, disposant ainsi d'une information la plus complète possible pour pouvoir réagir.

Ces réactions qui seront modérées au quotidien afin d'y répondre au mieux pendant la période de concertation seront ensuite synthétisées et annexées au rapport qui sera remis à Nicolas Sarkozy au début de l'été.

En tant que rapporteur de la loi Grenelle 2, Bertrand Pancher a mis un point d'honneur à auditionner le plus grand nombre de personnes concernées par ce sujet : des associations de protection de la nature aux entreprises en passant par les collectivités territoriales et les syndicats, sans oublier des instances indépendantes telles que la Commission d'accès aux données administratives (CADA) ou la Commission nationale du débat public (CNDP), reprenant ainsi le principe de la gouvernance à 5 (État, collectivités territoriales, entreprises, syndicats et société civile) utilisé pour la rédaction du Grenelle de l'environnement.

À l'image de la proposition de loi visant à l'organisation d'un débat public national sur l'énergie qu'il vient de déposer à l'Assemblée Nationale cosignée par plus de 60 députés, Bertrand Pancher veut donner la parole au grand public pour qu'il dispose lui aussi d'une tribune afin de s'exprimer librement. Il est primordial que les citoyens aient l'opportunité de se saisir de ce sujet qui les concerne au premier plan et ce blog est résolument tourné vers cet objectif.

Contact

Lauriane Biré

Attachée parlementaire de
Bertrand Pancher, Député de la Meuse

Tel : 01.40.63.02.55 / 06 48 33 89 61

Fax : 01.40.63.05.85

www.bertrandpancher.com - <http://gouvernanceenvironnementale.wordpress.com/>